



**L'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait
Obligatoire sur les actions de la société TEAMLOG
déclarée conforme par l'AMF**

- **Prix de l'offre : 4,25 euros par action**
- **Durée de l'offre : 10 jours de négociation (du 28 novembre au 11 décembre 2008)¹**

Paris, le 26 novembre 2008 - Groupe OPEN (ISIN : FR 0004050300 ; segment NextEconomy – 972, services informatiques), société de services informatiques, annonce que l'Autorité des marchés financiers a, en application de sa décision de conformité n° 208C2096, apposé le visa n° 08-266 en date du 25 novembre 2008 sur la note d'information relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Groupe OPEN visant les actions TEAMLOG.

La note d'information est tenue gratuitement à la disposition du public aux sièges de Groupe OPEN et de TEAMLOG (97, boulevard Pereire, 75017 Paris), et de Oddo Corporate Finance et mis en ligne sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), de Groupe OPEN (www.groupe-open.com) et de TEAMLOG (www.teamlog.com).

Suite au retrait de cote de la société SYLIS, aujourd'hui effectif, Groupe OPEN poursuit ainsi sa stratégie visant à simplifier ses structures et créer ainsi de la valeur pour ses actionnaires.

CONTACT :

Nicolas Hazout – Communication financière Groupe OPEN
Tel : 01 40 53 34 45
nicolas.hazout@groupe-open.com

À propos de Groupe OPEN

Groupe OPEN est une société de services informatiques créée en 1989 et introduite à la Bourse de Paris en 1998. L'offre de Groupe OPEN s'organise autour de trois métiers (l'Intégration de Systèmes, l'Infogérance et le Conseil) et se déploie à destination des grands comptes et entreprises moyennes. Suite à l'acquisition de la société Syllis en octobre 2008, Groupe OPEN a franchi une nouvelle étape de son développement pour devenir une des 10 premières SSII françaises, avec un chiffre d'affaires combiné de 325 M€ (base 2007) et plus de 4000 collaborateurs. Déjà solidement implantée en France et en Espagne, elle dispose à présent d'agences en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada et en Ukraine.

¹ Sous réserve du calendrier définitif qui sera précisé par l'Autorité des Marchés Financiers